

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1417)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 17

présenté par

M. Batut

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.